

Le réseau PROCIVIS souhaite contribuer à la massification du financement de la rénovation énergétique pour mieux lutter contre la précarité énergétique et la relance du parc privé social

Le 9 juin dernier, Emmanuelle Cosse, Ministre du Logement et de l'Habitat Durable, a défini ses trois chantiers prioritaires pour les mois à venir parmi lesquels l'objectif d'accélérer la rénovation énergétique de l'ensemble des bâtiments et la mise en place d'un conventionnement d'un nouveau type pour les propriétaires bailleurs acceptant de louer à des ménages modestes.

Concernant la rénovation énergétique, une mission sur le déploiement d'un "service public de l'efficacité énergétique" et la mise en place des "plateformes de la rénovation énergétique", réunissant particuliers demandeurs de travaux et prestataires ont été annoncées. Ces mesures vont indéniablement dans le bon sens pour atteindre l'objectif ambitieux des 500 000 logements rénovés par an à l'horizon 2017.

Mais il faudra également et surtout mobiliser l'ensemble des acteurs de la rénovation, dont les SACICAP font partie en proposant des solutions de financement adaptées, notamment pour les ménages exclus des circuits bancaires classiques. Si la distribution d'un microcrédit « Éco PTZ Habiter Mieux » par certaines banques à partir du mois de juillet est un nouvel instrument qui peut produire des effets positifs dans la prise de décision des ménages, de nombreux professionnels du secteur doutent que les populations les plus fragiles et les plus exposées à la précarité énergétique puissent bénéficier de cette offre.

En ce domaine, l'expérience et le savoir-faire des « missions sociales » du réseau PROCIVIS exercé dans le cadre d'une convention signée avec l'Etat ne sont en revanche plus à démontrer : plus de 281 millions d'euros décaissés sous la forme de microcrédit ou préfinancement d'aides publics depuis 8 ans en faveur de plus de 22 300 bénéficiaires. C'est la raison pour laquelle Yannick Borde, Président de l'UES-AP, demande à ce que le réseau PROCIVIS et les Sacicap qui le composent soient clairement associés à cette ambition de massification du financement de la rénovation énergétique pour mieux lutter contre la précarité énergétique, de même que le développement de société de tiers-financement pour aider les copropriétés fragiles à financer leurs travaux de rénovation énergétique.

Concernant la mise en place d'un nouveau type de conventionnement pour les propriétaires bailleurs acceptant de louer à des ménages modestes, le réseau PROCIVIS rappelle qu'il dispose de la double compétence d'intervention auprès des populations fragiles à travers ses missions sociales et de conseil aux bailleurs privés à travers les 85000 logements qu'il gère pour leur compte. Dans son dernier rapport la Fondation Abbé Pierre relève que les logements privés conventionnés sont passés de 37 722 en 2009 à 4 678 en 2014. Il importe effectivement d'inverser cette tendance afin d'accroître et diversifier l'offre de logements pour les familles les plus modestes.



Yannick BORDE, Président de L'UES-AP

A PROPOS DU RESEAU PROCIVIS - UNE OFFRE GLOBALE AU SERVICE DE L'HABITAT

L'UES-AP (Union d'économie sociale pour l'accèsion à la propriété), présidée par Yannick Borde et dont Philippe Petiot est le directeur général, représente les intérêts communs des SACICAP (Sociétés anonymes d'intérêt collectif pour l'accèsion à la propriété), notamment auprès des pouvoirs publics. Elle est membre de l'Union Sociale pour l'Habitat (USH).

Dans le cadre d'une convention signée avec l'État en 2007 et réactualisée en 2010 a été fixé notamment comme objectif aux SACICAP la construction, via leurs filiales, de plus de 25 000 logements en accession sociale d'ici à 2017. Fin 2015, 22 250 logements ont été initiés et 18 000 livrés (19 % en zone ANRU, 20 % en PSLA, 7 % en PASS Foncier et PTZ+ et 54 % en prix maîtrisés).

Les filiales immobilières des SACICAP regroupées au sein de PROCIVIS Immobilier, présidée par Jean-Luc Lips et dont Philippe Petiot est le directeur général est un réseau immobilier d'envergure nationale. Il propose aux accédants des logements abordables au travers des activités :

- de construction de maisons individuelles : 3 200* commercialisations;
- de promotion, d'aménagement et de lotissement : 3 100* actes signés en VEFA et 800* lots de terrains à bâtir vendus ;
- de services immobiliers (syndic, gérance, transaction) : 3 050* transactions, 590 000* lots gérés et 11 600* mises en location.

Le chiffre d'affaires du réseau immobilier des SACICAP est de 920* millions d'euros, réalisé par 3 000* collaborateurs avec un total de 6 000* logements neufs.

* Année 2015

